

## Fédération Nationale des Infirmiers



### Insécurité croissante : les infirmières libérales en danger, la FNI alerte le ministre de l'Intérieur.

**Paris, le 20 janvier 2026.** Après une nouvelle fusillade mortelle survenue le 18 janvier dernier, en plein centre-ville d'Alès, la Fédération nationale des infirmiers (FNI) dit stop. Face à la recrudescence des violences liées au narcotrafic, qui touchent désormais de nombreux territoires, la FNI demande la mise en application de mesures concrètes de protection des infirmières et infirmiers libéraux.

Les faits de violence se multiplient ces dernières semaines. Ils ont désormais lieu en plein jour et dans des lieux fréquentés par la population. Il s'agit d'une menace directe sur la sécurité des infirmières et infirmiers libéraux, engagés quotidiennement sur le terrain pour assurer la continuité des soins à domicile. Au moment du drame, à Alès ce week-end, de nombreuses IDEL étaient en tournée dans le secteur, au contact des patients.

Ce nouvel événement ne peut être considéré comme isolé. Dans plusieurs villes, les professionnels de santé libéraux sont confrontés à des contextes similaires et de plus en plus tendus : fusillades, règlements de comptes, trafics, violences urbaines. **Autant de situations qui exposent directement celles et ceux qui exercent seuls, sans protection, parfois très tôt le matin ou tard le soir.**

La FNI rappelle que les infirmières et infirmiers libéraux accomplissent une mission de santé publique essentielle et sont souvent **les seuls professionnels de santé à intervenir à domicile auprès des populations les plus fragiles**. Les IDEL traversent des halls d'immeubles, des rues et quartiers parfois lourdement marqués par l'insécurité, sans qu'aucun dispositif spécifique ne garantisse leur protection.

**Une loi visant à renforcer la sécurité des soignants, qui prévoit notamment d'alourdir des sanctions pénales et de faciliter les dépôts de plaintes,** est pourtant entrée en vigueur en juillet 2025, mais les décrets d'application ne sont toujours pas publiés malgré l'urgence de la situation.

Or, l'absence de réponses à l'augmentation de ces phénomènes de violence fait peser un risque réel de désengagement des infirmiers libéraux dans certains territoires, avec pour conséquence directe une rupture d'accès aux soins pour les patients, notamment les plus vulnérables. **Allons-nous laisser certains quartiers devenir des déserts médicaux en raison du climat de violence ?**

Face à cette situation alarmante, **la FNI a sollicité en urgence un rendez-vous avec le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez**, afin d'alerter les pouvoirs publics et d'obtenir des mesures immédiates. La FNI appelle notamment au renforcement de la sécurité dans les zones concernées, en particulier aux heures d'intervention des professionnels de santé, ainsi qu'à la mise en place de protocoles de prévention et d'alerte adaptés.

À défaut de réponses rapides et concrètes, la FNI se réserve la possibilité d'appeler tous les infirmières et infirmiers libéraux concernés à faire valoir leur droit de retrait, afin de garantir leur sécurité.

#### Contact :

*Daniel Guillerm Président*

*Portable 06 08 84 50 27*